

# Problématique : Dégradation ou perte des habitats fauniques, terrestres ou aquatiques (autres que les milieux humides).

*Orientation 2.1 : Assurer la conservation et la protection des habitats fauniques, terrestres ou aquatiques*

**Objectif 2.1.1 : Assurer d'ici 2019, avec la Ville de Rimouski, une augmentation de 20 % des espaces verts en milieu urbain.**

**Action 82-1 :** Élaborer un plan d'action afin d'atteindre une augmentation de 20 % des espaces verts en milieu urbain.

Non débutée

**Objectif 2.1.2 : Acquérir des connaissances d'ici 2019 sur l'intégrité de tous cours d'eau susceptibles d'être menacés par l'activité anthropique.**

**Action 83-1 :** Identifier les sous bassins versants susceptibles d'être menacés par l'activité anthropique.

En cours

**Action 83-2 :** Acquérir des connaissances sur l'intégrité des cours d'eau identifiés comme menacés par l'activité anthropique.

Non débutée

**Objectif 2.1.3 : Assurer d'ici 2019 en collaboration avec les conseillers en agroenvironnement, l'accompagnement de 30 % des entreprises agricoles du territoire (290) pour une meilleure protection des habitats aquatiques et terrestres.**

**Action 84-1 :** Sensibiliser les entreprises agricoles à l'importance d'avoir un Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) ciblant des actions à mettre en œuvre pour protection des habitats aquatiques et terrestres.

Non débutée

**Objectif 2.1.4 : Informer d'ici 2016 tous les propriétaires de lots privés (non admissibles au programme de mise en valeur de l'ARMVFPBSL) sur les différents paliers règlementaires (municipal et provincial) d'aménagement des boisées en vigueur et sur les contraintes d'aménagement qui en découlent et assurer l'augmentation de la surveillance des travaux en forêt par les municipalités concernées.**

**Action 84-1 :** Sensibiliser les entreprises agricoles à l'importance d'avoir un Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) ciblant des actions à mettre en œuvre pour protection des habitats aquatiques et terrestres.

Non débutée

## Problématique : Dégradation ou perte des habitats fauniques, terrestres ou aquatiques (autres que les milieux humides).

**Objectif 2.1.4 : Informer d'ici 2016 tous les propriétaires de lots privés (non admissibles au programme de mise en valeur de l'ARMVFPBSL) sur les différents paliers règlementaires (municipal et provincial) d'aménagement des boisées en vigueur et sur les contraintes d'aménagement qui en découlent et assurer l'augmentation de la surveillance des travaux en forêt par les municipalités concernées.**

**Action 85-1 :** Concevoir un outil d'information, destiné aux propriétaires de lots en forêt privée (non admissibles au programme de mise en valeur de l'ARMVFPBSL), précisant les différentes normes et contraintes municipales, provinciales et fédérales relatives à la foresterie.

Non débutée

**Action 85-2 :** Augmenter la surveillance des travaux en forêt privée par les entités municipales concernées.

En cours

**Objectif 2.1.5 : Assurer d'ici 2019 l'augmentation de la surveillance "terrain" des cours d'eau par toutes les MRC (7), les municipalités (54) et les villes (4) du territoire et faciliter l'application systématique de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.**

**Action 86-1 :** Organiser une formation théorique et pratique destinée aux inspecteurs municipaux sur l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Non débutée

**Action 86-2 :** Développer différents scénarios de travail des employés municipaux afin d'augmenter la surveillance "terrain" des cours d'eau.

Non débutée

**Objectif 2.1.6 : Évaluer, d'ici 2016, la proportion et la fragmentation des vieilles forêts à l'échelle du territoire**

**Action 87-1 :** Réaliser le portrait de l'état des vieilles forêts situées en territoire public et privé et évaluer la fragmentation de ces dernières.

Non débutée

## Problématique : Dégradation ou perte des habitats fauniques, terrestres ou aquatiques (autres que les milieux humides).

**Objectif 2.1.7 : Faire le suivi, d'ici 2016 de la présence de sous-bassins versants dont la superficie en culture occupe plus de 40 %.**

**Action 88-1 :** Cartographier les sous-bassins versants où la superficie des terres cultivées représente plus de 40 % du territoire. Compléter la cartographie avec les données du MAPAQ (PAAR 2014-2016).

Non débutée

**Objectif 2.1.8 : Évaluer d'ici 2016 la présence de sous-bassins versants forestiers dont le calcul de l'Aire Équivalente de Coupe (AÉC) pour le territoire public est supérieur à 50 %.**

**Action 89-1 :** Calculer l'aire équivalente de coupe (AÉC) par sous-bassins versants (2e, 3e et 4e ordre) à l'échelle du territoire afin d'évaluer ceux dont l'AÉC est supérieure à 50 %.

Non débutée

**Objectif 2.1.9 : Évaluer, d'ici 2016, la proportion et la fragmentation des vieilles forêts à l'échelle du territoire**

**Action 90-1 :** Calculer l'Indice de qualité des bandes riveraines (IQBR) de la rivière Mitis.

En cours

**Action 90-2 :** Caractériser l'état des fosses à saumon de la rivière Mitis.

Non débutée

**Action 90-3 :** Informer les représentants de la ZEC Saumon de la rivière Mitis des résultats de l'Indice de qualité des bandes riveraines et de la caractérisation des fosses à saumon.

Non débutée

## Problématique : Dégradation ou perte des habitats fauniques, terrestres ou aquatiques (autres que les milieux humides).

**Objectif 2.1.10 : Évaluer d'ici 2016 l'augmentation des infractions environnementales dans le secteur des Sept-Lacs et informer les propriétaires sur les différents paliers règlementaires (municipal, provincial et fédéral) d'aménagement des boisées en vigueur et sur les contraintes d'aménagement qui en découlent.**

**Action 91-1 :** Réaliser une inspection des terrains du secteur des Sept-Lacs afin de relever les infractions environnementales - Municipalité de Saint-Donat

Non débutée

**Action 91-2 :** Création et diffusion d'une trousse regroupant les meilleurs documents de sensibilisation concernant l'aménagement durable et responsable de la bande riveraine et des boisés.

Non débutée

**Objectif 2.1.11 : Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur d'autres sources potentielles suspectées de dégrader des habitats fauniques.**

**Action 92-1 :** Au besoin, acquérir des connaissances sur les autres sources potentielles suspectées de dégrader des habitats fauniques.

Non débutée

**Objectif 2.1.12 : Participer, en collaboration avec les partenaires visés, à la mise en place d'une zone périphérique du Parc national du Bic.**

**Action 235-1 :** Participer, en collaboration avec les partenaires visés, à la mise en place d'une zone périphérique du Parc national du Bic.

En cours

**Objectif 2.1.13 : Réaliser en continu, auprès des élèves de niveau primaire et du secondaire, des activités éducatives permettant d'adresser les enjeux de conservation des habitats aquatiques et favorisant une exploitation durable des ressources halieutiques.**

**Action 236-1 :** Réaliser annuellement les différents volets du programme éducatif Écol'EAU (saumon, truite, milieux humides) en partenariat avec des écoles primaires et secondaires de la zone.

En cours – en continu